



HAL
open science

Compte rendu du colloque Les Français et leurs archives

Christian Hottin

► **To cite this version:**

Christian Hottin. Compte rendu du colloque Les Français et leurs archives. Labyrinthe, 2001, p. 135-138. halshs-00087967

HAL Id: halshs-00087967

<https://shs.hal.science/halshs-00087967>

Submitted on 27 Jul 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Compte rendu du colloque Les Français et leurs archives

Christian HOTTIN

Chef de la Mission ethnologie

DAPA – Ministère de la culture

Christian.hottin@culture.gouv.fr

« *Les Français et leurs archives* », colloque organisé par l'association Une cité pour les Archives nationales et le journal Le Monde, avec France-Culture. Au Conseil Economique et Social, Palais d'Iéna, 5 novembre 2001.

Le 17 janvier 2001 se tenait à la Sorbonne l'assemblée constitutive de l'association « Une cité pour les Archives Nationales ». Ce mouvement lancé par des historiens et des archivistes, prenant appui sur de récents rapports qui mettent en évidence les difficultés croissantes que rencontrent les différents centres des Archives nationales dans l'accomplissement de leurs missions, appelait de ses vœux, dans un manifeste largement diffusé au sein de la communauté scientifique, la création « d'un nouveau bâtiment situé à proximité immédiate des centres de décision, de recherche et d'enseignement »¹.

Moins d'un an après la naissance officielle du mouvement, le colloque consacré aux Français et à leurs archives avait pour but de d'alerter l'opinion publique sur l'importance des archives pour la Nation, tant à travers leur dimension historique et mémorielle que du fait des enjeux administratifs qui leurs sont attachés. Par rapport aux objectifs que l'association s'était fixée, il devait être également à la fois un point d'orgue et un premier bilan du chemin parcouru, de la visibilité et de la notoriété du mouvement.

De ces motivations avouées et de ces impératifs latents découlent quelques-unes des caractéristiques originales de cette manifestation. Resserrée dans le temps (une seule journée), implantée en un lieu prestigieux, l'hémicycle du Conseil Economique et Social (qui pour l'occasion prenait des allures d'amphithéâtre universitaire sous les décors monumentaux de

¹ Texte du manifeste « *Une cité pour les Archives nationales* ».

Souverbie), la manifestation jouissait d'une excellente couverture médiatique : France-Culture ²et *Le Monde* étaient de la partie, ce dernier représenté par son directeur lors de la table ronde qui clôtura la journée. Composite dans ses interventions et ses thématiques, le colloque se divisait en trois mouvements. Après l'intervention de Lionel Jospin, « *La France et ses archives : rendre les archives à la Nation* », sous la présidence de René Rémond était le domaine des politiques et des juristes. En début d'après-midi, avec « *Les Archives représentations et réalités* », universitaires, intellectuels et professionnels des archives avaient la parole. Emmanuel Laurentin était le modérateur de la séance, tandis que Pierre Nora ponctuait les interventions de ses présentations, remarques et questions. Enfin, la table ronde intitulée « *Les archives un bien commun* », consacrée à l'analyse et à la critique du sondage de la Sofres consacré aux Français et leurs archives, réunissait des représentants de milieux divers tous concernés par les archives (journalistes, universitaires, archivistes, généalogistes). Un message du Président de la République lu par René Rémond, ultime expression de l'implication forte de la sphère politique dans cet événement, terminait la journée. De cet assemblage complexe on déduit aisément l'hétérogénéité des contributions, entre analyse scientifique et discours politique formaté, exposé général et récit d'expérience vécue.

De la première et de la troisième partie beaucoup de choses pourraient être dites. L'allocution du Premier Ministre, reproduite dans le *Monde* daté du 6 novembre, fut l'occasion de réaffirmer la nécessité d'un nouveau centre des Archives nationales pour les documents postérieurs à 1790 et de mentionner les crédits d'études actuellement employés à ce projet. On y évoquait également les grands défis des archives contemporaines : numérisation, mise en ligne des informations, conservation des documents électroniques. L'aspect le plus concret réside dans l'annonce de la création d'un comité interministériel des Archives de France, opérationnel dès 2002, propre à réaffirmer le rôle central de la Direction dans les archives publiques et à contrer les visées particularistes de plusieurs institutions ou administrations, balkanisation toujours redoutée des archives. Une Ministre (Catherine Tasca), un ancien ministre (Jean-Noël Jeanneney), deux anciens premiers ministres (Pierre Messmer et Pierre Mauroy) et un ancien Président de la République (Valéry Giscard d'Estaing) ³, se succédèrent à la tribune. Les exposés plus techniques, du constitutionnaliste Didier Maus et du Président de section honoraire au Conseil d'Etat Guy Braibant apportèrent du grain à moudre à la réflexion des participants, ainsi qu'un rappel salutaire, puisque Guy Braibant seul rappela l'impérieuse nécessité de la mise en route d'une

² Citons à ce propos : *La suite dans les idées*, par Sylvain Bourmeau et Julie Clarini avec Madeleine Rébérioux (lundi 5 novembre à 12 h. 45) et *Surpris par la nuit*, par Béatrice Leca et Séverine Nickel (mardi 6 et mercredi 7 novembre à 22 h. 30)

³ Ces trois derniers intervenants évoquèrent dans leurs exposés les archives présidentielles, les archives de la Défense et la création du Centre des Archives du Monde du Travail à Roubaix.

nouvelle loi sur les Archives, complément juridique indispensable du projet porté par l'association : les décrets d'application de la loi de 1979 posent parfois des problèmes concrets délicats, tandis que les circulaires du Premier Ministre autorisant de larges dérogations⁴ ne constituent pas une assise juridique solide : il faut un nouveau texte fondamental.

La table ronde était consacrée au récent sondage sur les rapports que les Français entretiennent avec leurs Archives : les publics, la fréquentation, la connaissance de l'institution, les représentations. Commenter un sondage est toujours un exercice périlleux, le faire à plusieurs paraît un exercice dangereux. Soumis à des interprétations multiples, contraires, contradictoires ou conflictuelles, les chiffres ont gardé au terme de la séance beaucoup de leur mystère.

La première partie de l'après-midi, rythmée par les interventions de Pierre Nora et d'Emmanuel Laurentin fut le moment d'une confrontation entre différentes personnalités, toutes concernées à divers titres par les archives. Une confrontation plus qu'un échange : on peut le regretter, mais sur pareil sujet des rencontres antérieures, orales ou écrites, attestent que chaque partie tend naturellement à camper sur ses positions et à défendre son point de vue sur les archives plutôt qu'à intégrer dans son rapport aux documents l'expérience d'autrui. Pourtant, ce fut une confrontation fructueuse, en grande partie grâce à l'attention portée, chose peu fréquente, sur les discours littéraires et philosophiques traitant des archives.

La mise en parallèle des regards portés par les conservateurs et par les historiens sur les archives est classique, c'est pour ainsi dire le cru et le cuit de l'archive. Les titres des interventions de Marie-Paule Arnauld, directrice du Centre Historique des Archives Nationales, et de Maurice Vaisse, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques, reproduisent ce schéma : ici « Les archives dans leur réalité », là « Archives et écriture de l'histoire ». La place, importante et déterminante mais non unique, des archives dans le travail de l'historien méritait d'être rappelée. Tout comme il était juste de présenter comme des fantasmes certaines idées liées aux archives et aux institutions qui les conservent. Les archives ne sont pas le lieu du secret : 6 % seulement des documents conservés au Centre Historique des Archives Nationales ne sont pas librement communicables, et les demandes de dérogations ne débouchent que rarement sur un refus. De même, la tentation de tout conserver, de tout archiver constitue un fantasme aussi onéreux de nuisible. Tandis que Martine de Boisdeffre, Directrice des Archives de France, insistait sur l'aspect patrimonial des Archives, Georgette Elgey, membre du Conseil Economique et Social, évoquait la place

⁴ Ces dérogations s'appliquent aux fonds concernant la deuxième Guerre mondiale et la Guerre d'Algérie.

particulière qu'occupent dans notre pays les archives orales : en dépit d'une prise de conscience précoce de leur importance, peu de choses ont été faites pour favoriser leur développement⁵.

L'archiviste comme personnage de roman : Régine Robin a étudié les représentations attachées à cette figure, balayant de Borges à Kadaré un vaste panorama littéraire. Les rapports au rêve et à la réalité, à la vérité et au mensonge, au vrai et au faux occupent une place importante dans les thématiques associées à l'archiviste. Les archives sont quant à elles le lieu par excellence, avec les bibliothèques, des architectures labyrinthiques. A la suite des dédales de livres, Régine Robin a attiré l'attention sur les dédales informatiques et prédit un bel avenir fictionnel aux archives électroniques, « réserve de poésie » selon l'expression lancée par Pierre Nora. On peut toutefois regretter que l'intervention, centrée sur les représentations littéraires anhistoriques de l'archiviste, n'ait pas été l'occasion d'explorer les figures d'archivistes présentes dans de grandes fresques romanesques ou dans des polars plus récents (*Meurtre pour mémoire* de Didier Daeninckx, par exemple⁶), où les archivistes peuvent jouer des rôles plus limités mais significatifs en termes de représentation.

Avec Heinz Wismann était suivie une des voies de l'appréhension philosophique des archives : à partir du *Phèdre* de Platon, entre mémoire froide et mémoire vive ou parlée, plus « totalitaire », prennent place les archives et le travail de l'archiviste. Ce dernier, par les opérations de tri et de choix qu'il opère fait déjà œuvre d'historien. Ce constat permet de dépasser les oppositions institutionnelles et les conflits méthodologiques déjà mentionnés. Reprenant un thème cher aux archivistes mais en lui donnant plus d'ampleur, Heinz Wismann assigne aux archives un rôle plus vaste que celui de matériau pour l'histoire : étant le lieu idéal pour le débat entre plusieurs disciplines, les archives sont celui de la véritable démocratie.

L'indétermination du présent impose un recours systématique aux archives. Le devoir de mémoire quasi-systématique fait de chacun de nous l'archiviste de lui-même. L'hypertrophie de la mémoire dans notre société est intimement liée à la possibilité de tout conserver. En quelques phrases, Pierre Nora a mis en évidence la « montée en puissance de la *fonction archive* » et défini les archives comme une « figure emblématique du présent ». Après le « moment musées », incarné par le Louvre des années 80 et le « moment bibliothèques », concrétisé par la naissance de la BNF, voici venu, selon lui, le « moment archives »... reste à le traduire dans la pierre.

Portée par des personnalités politiques de première importance et suivie par un grand nombre de participants, la journée fut un succès incontestable. L'avenir proche dira si elle a donné une

⁵ Georgette Elgey a fait mention dans sa communication des travaux récemment publiés de Florence Descamps, maître de conférences à l'École Pratique des Hautes Etudes (IV^e section, sciences historiques et philologiques), sur les archives orales. Elle a insisté sur le caractère exhaustif de cette étude appelée à faire autorité.

impulsion décisive aux chantiers législatifs et aux projets architecturaux dont ont besoin les Archives de France. Au-delà des objectifs généraux fixés par les organisateurs, praticiens et utilisateurs des archives y ont trouvé des éléments de réflexion qui enrichiront leur fréquentation quotidienne des documents : cela du moins est un acquis définitif.

Christian Hottin

Chef de la Mission ethnologie

DAPA – Ministère de la culture

Christian.hottin@culture.gouv.fr

Les actes de ce colloque ont été publiés :

Les Français et leurs archives : actes du colloque tenu le 5 novembre 2001 au Conseil économique et social, Palais d'Iéna / [organisé par l'association] Une cité pour les Archives nationales, Paris, Fayard, 2002, 227 p.

Ce compte rendu a été publié dans :

“ Les Français et leurs archives, compte rendu du colloque tenu au Conseil économique et social, le 5 novembre 2001 ”, *Labyrinthe*, n°11, hiver 2001-2002, 138 p., p. 135-138.

⁶ Didier Daeninckx, *Meurtres pour mémoire*, Paris Gallimard, 1984, 216 p.